Fleurir dans l'Orne

Samuel Craquelin, architecte paysagiste

caue Orne

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Orne

Agence L'Anton, paysagiste

Les fleurissements dans les jardins privés ou dans les espaces publics des communes ont souvent été dictés par des effets de « mode » : à partir du XIX ème siècle les jardins ont accueilli beaucoup de plantes originaires d'autres continents qui constituent encore aujourd'hui nos parterres ornementaux et exotiques.Ainsi, les floraisons estivales ou automnales dominent avec leur cortège de dahlias, zinnias, pétunias, sauges, chrysanthèmes, glaïeuls, pélargoniums...

Or les préoccupations actuelles de nos sociétés cherchent à enrayer la perte de biodiversité, en réduisant la fracture ville/nature (Grenelle II).Les fleurs sauvages de la flore européenne qui étaient passées peu à peu à l'arrière plan retrouvent désormais une place dans les aménagements ou dans les «corridors écologiques». Le réseau des haies champêtres de l'Orne favorise ces continuités écologiques et les palettes végétales des haies rurales sont maintenant bien connues par la plupart des habitants ou aménageurs.

Cependant, des alternatives au fleurissement restent à développer, afin de réintroduire la biodiversité végétale tout en revalorisant l'identité locale.

Dans le cadre de ses missions, le CAUE met régulièrement à l'honneur des plantes autrefois utilisées en Basse-Normandie pour leur usage alimentaire, médicinal ou symbolique. Cette palette végétale peut inspirer les aménagements paysagers des communes rurales ou des jardins privés.

Ainsi la revalorisation des usages et savoirs autour des plantes redonnera du sens aux aménagements, tout en respectant l'image et l'identité rurale des communes.

Les conseils présentés dans cette brochure sont destinés aux communes soucieuses de la préservation de leur environnement, ou aux habitants de l'Orne souhaitant retrouver l'usage des plantes locales et maintenir la biodiversité dans leur jardin.

La gestion différenciée

La gestion différenciée, c'est :

- **Une gestion des espaces verts (parcs, jardins, talus…) proche de la nature et respectueuse de l'environnement.**
- **Une gestion qui s'adapte au contexte rural, urbain ou naturel et qui diffère selon l'usage des espaces : place, berges de rivière, stade, parc, jardin…**

Atelier Vert Lattitude

Gilles Clément, paysagiste

De la place historique au parc naturel, la gestion doit s'adapter aux usages et contextes multiples de l'espace public. Sa mise en oeuvre implique une connaissance de l'ensemble du patrimoine à gérer, en dressant un inventaire pour connaître les surfaces à entretenir et les caractéristiques de chaque site....

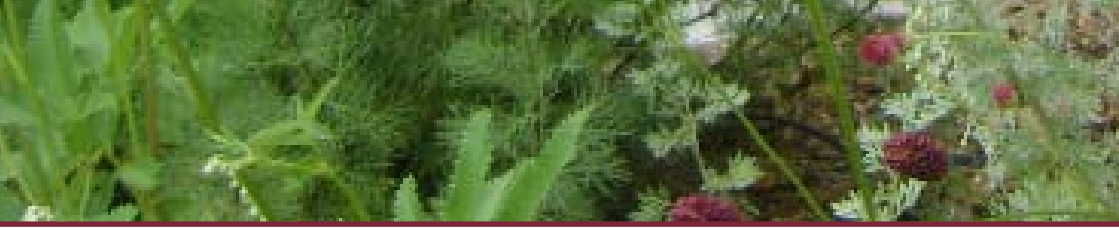

La gestion différenciée assure ainsi un équilibre entre :

- l'accueil du public;
- le développement de la biodiversité;
- la protection des ressources naturelles.

Ses objectifs sont simples :

- enrichir les villes ou bourgs d'espèces végétales et animales régionales;
- limiter les atteintes à notre environnement déjà malmené;
- créer un cadre de vie agréable et des paysages diversifiés.

Concrètement la gestion différenciée, c'est :

- **Une pratique écologique qui équilibre l'horticole et le naturel, le cultivé et le sauvage;**

- **Des techniques plus douces :**
  - l'emploi modéré et raisonné des herbicides et des insecticides,
  - la transformation des déchets (élagage, tonte, fauche) en compost et en paillis (mulch),
  - la taille douce des arbres,
  - la protection des pieds d'arbres…;

- **Un résultat plus esthétique :**
  - l'évolution des gazons en prairies fleuries naturelles;

- **Des pratiques plus naturelles :**
  - la mise en valeur du patrimoine floral régional,
  - l'entretien limité,
  - l'économie en eau et en produits phytosanitaires,
  - le développement de la faune et la flore locales.

Les bonnes pratiques d'entretien

Bannir les traitements chimiques pour préserver la faune utile.

Planter des végétaux adaptés au climat, au sol et à l'environnement :
- végétaux mellifères,
- plantes vivaces, arbustes et grimpantes plutôt que des plantes annuelles.

Eviter les plantes envahissantes :
- renouée du Japon, Herbe de la Pampa, Buddleia...

Conserver les haies bocagères et les végétaux remarquables existants

Varier les hauteurs de tonte :
- tonte différenciée, plus haute au pied des arbres et à proximité du potager ou du verger,
- colonisation du jardin par la flore sauvage,
- tonte de la pelouse au-dessus de 6 cm.

Préserver les refuges :
- refuges naturels : mares, points d'eau, tas de bois, arbres creux, mur en pierre sèche,
- création de refuges artificiels : nichoirs oiseaux, hôtels pour abeilles...

Associer des plantes différentes :
- plantes attirant les prédateurs : capucines pour les pucerons, oeillets d'Inde pour les nématodes...

Opter pour un paillage biodégradable :
- copeaux de bois, paille, déchets de tonte séchés... afin d'enrichir le sol, abriter les insectes et la micro-faune utile, constituer un réservoir de nourriture pour certains prédateurs (oiseaux, hérissons...),
- limiter l'entretien (désherbage, arrosage...).

Gérer différemment, c'est aussi respecter l'environnement et enrichir le milieu tout en réduisant les coûts : la tonte peut en fonction des contextes être réduite à un fauchage annuel ou bisannuel, épisodique ou tardif, ou à un pâturage...

La plantation de massifs de plantes annuelles aux couleurs vives nécessite des quantités d'eau très importantes.

L'identité végétale des communes

De l'horticole au naturel... du cultivé au sauvage...

Quel équilibre ?

Les végétaux apportent leur témoignage sur la culture populaire, sur l'histoire du lien entre les hommes et les plantes. Les plantations traditionnelles, adaptées aux conditions environnementales de leurs sites, présentent une grande diversité biologique.

Dans les territoires ruraux, les espaces naturels constituent un capital végétal remarquable dans lequel les communes peuvent puiser leur inspiration pour le choix d'une palette végétale...

De la prairie fleurie naturelle aux massifs plus horticoles, un équilibre est ainsi à trouver.

Végétaux identitaires de l'Orne

Le recours aux plantations vernaculaires dans la gestion des espaces verts offre une alternative à la fois valorisante et économique qui mène à une gestion durable : la flore locale traditionnelle, sauvage ou cultivée, est adaptée au sol, au climat. Elle permet de limiter les achats de végétaux, la pression d'entretien et la consommation d'eau et d'intrants (engrais, pesticides) .

Le choix des essences plantées s'est longtemps fait en fonction de symboles, de rituels religieux, parfois d'origine très ancienne. L'abandon des plantes et des pratiques jardinières traditionnelles menace de disparition leurs valeurs utilitaires, ethnologiques, génétiques, écologiques et historiques.

Réserver une place dans l'espace public aux plantes symboliques et historiques sensibilise la population aux enjeux culturels liés à la végétation et aide à la reconnaissance de ce patrimoine mésestimé.

«Les herbes de la Saint-Jean» : plantes porte-bonheur et herbes guérisseuses qui étaient récoltées au solstice d'été

- Achillée millefeuille (Achillea millefolium L.)
- Armoise (Artemisia vulgaris L.)
- Bardanne (Arctium lappa L.)
- Bouillon blanc (Verbascum thapsus L.)
- Camomille (Chamomilla recutita L.)
- Eglantier (Rosa canina L.)
- Fenouil (Foeniculum dulce)
- Fougère aigle (Pteridium aquafilum Khun.)
- Guimauve (Althea officinalis L.)
- Lierre terrestre (Glechoma hederacea L.)
- Lis blanc (Lilium candidum L.)
- Lycopode (Lycopodium clavatum)
- Marguerite (Leucanthemum vulgare)
- Matricaire (Matricaria discoïdea DC.)
- Mauve (Malva sp L.)
- Melilot (Melilotus officinalis L.)
- Millepertuis (Hypericum perforatum L.)
- Noyer (Juglans regia L.)
- Plantain d'eau (Plantago lanceolata L.)
- Pouliot, menthe pouliot (Mentha sp. L.)
- Sedum acre (Sedum acre)
- Sureau (Sambucus nigra L.)
- Tanaisie (Tanacetum vulgare L.)
- Thym (Thymus vulgaris L.)
- Verveine officinale (Verbena officinalis L.)

Lis blanc

Plantes symboliques, mythiques, liées aux saints-guérisseurs :

- Benoîte urbaine
- Herbe de Saint-Benoît (Geum urbanum)
- Buis (Buxus sempervirens L.)
- Boule de neige (Viburnum)
- Ficaire (Ficaria verna Huds)
- Grande consoude (Symphytum officinale L.)
- Houblon (Humulus Lupulus L.)
- Houx (Ilex aquifolium)
- Iris flamme (Iris germanica)
- Joubarbe des toits (Sempervivum tectorum L.)
- Laurier noble (Laurus nobilis)
- Petite pervenche, violette des sorciers (Vinca minor)
- Pulmonaire (Pulmonaria officinalis)
- Romarin (Rosmarinus officinalis)
- Roses rouges
- Sauge (Salvia officinalis)

Fleurs plantées dans les jardins ruraux de l'Orne au milieu du XIXème siècle :

Capucines, Dahlias, Héliantis, Iris, Lis, Monnaie du pape, Oeillets des fleuristes, Oeillets d'Inde, Pélargonium (dénommé «géranium»), Pensées, Pivoines, Phlox, Rosiers, Tulipes, Roses trémières, Tanaisies...

Végétaux utilisés autrefois dans l'Orne pour l'hygiène de la maison ou du corps :

Ail, Aspérule odorante, Camomille, Chélidoine, Eglantier, Fenouil, Iris de Florence, Lavande, Laurier cerise, Menthe poivrée, Pivoine, Radis noir, Rhubarbe, Rose Centifolia, Rose.

Végétaux utilisés autrefois dans l'Orne pour soigner les maux quotidiens:

Armoise, Aubépine, Bourrache, Bleuets, Choux, Cresson sauvage, Grande Pervenche, Guimauve, Lierre terrestre, Lis, Millepertuis, Navet, Nombril de Vénus, Oignon, Petite centaurée, Plantain, Reine des près, Rosiers médicinaux, Sainfoin, Sauge, Séneçon, Thym, Tomate, Violette.

Lierre terrestre

Millepertuis

Palettes végétales

Les jardins privés perçus depuis les rues ou débordant sur l'espace public apportent un caractère intime aux lieux.
Les plantes locales se développent spontanément, nécessitent peu d'entretien, peu d'arrosage. Elles favorisent les continuités écologiques entre les milieux bâtis et les espaces naturels et s'intègrent dans les écosystèmes locaux.

Il ne s'agit pas de fleurir avec toutes ces espèces, mais d'en choisir certaines adaptées au sol et au milieu, de les travailler en masses homogènes, de combiner des formes, des hauteurs et des couleurs harmonieuses...

Quelques plantes sauvages à utiliser dans les massifs :

- Ache odorante, céleri sauvage
- Achillée millefeuille
- Angélique des bois
- Arum d'Italie
- Avoine barbue et dorée
- Bleuet
- Bourrache officinale
- Campanules raiponce et pyramidale
- Cardère à foulon
- Carex aigu
- Digitale pourpre
- Eupatoire chanvrine
- Fausse camomille
- Fenouil vulgaire
- Fétuque rouge pruineuse
- Fragon petit houx
- Genêt à balai
- Giroflée, Violier
- Grand et petit coquelicot
- Grande bardane
- Grande brize
- Guimauve officinale
- Iris faux-acore (jaune)
- Linaire vulgaire
- Mauve sylvestre
- Mélilot blanc
- Molène, Bouillon blanc
- Muflier
- Oenothère, Onagre
- Scabieuse maritime
- Souci officinal
- Trèfle hybride, incarnat
- Vipérine commune

Quelques plantes peu exigeantes en eau :

- Achillea
- Allium (Ails décoratifs)
- Arenaria montana (mi-ombre)
- Artemisia (armoises, nombreuses espèces)
- Azorella (tapissantes)
- Campanula samartica
- Cistes, helianthèmes
- Erigeron alpinus
- Euphorbes
- Iris (terrains secs)
- Linum (Lin)
- Oeillets
- Osteospermum (sensible au gel)
- Sedum
- Thyms
- Valérianes (Centranthe rouge)

Quelques mélanges pour prairies :

Mélange pour prairies fleuries à semer
- Achillée millefeuille
- Aigremoine eupatoire
- Centaurée jacée
- Lotier corniculé
- Marguerite des près
- Petite pimprenelle
- Sauge des près
- Scabieuse des champs

Mélange pour jachère fleurie à semer
- Anthémis des teinturiers
- Carotte sauvage
- Chicorée sauvage
- Compagnon blanc
- Coquelourde des jardins
- Matricaire inodore
- Onagre
- Panais

Fleurs des rives et prairies humides
- Anthrisque sauvage
- Eupatoire chanvre
- Guimauve officinale
- Lychnis fleur de coucou
- Reine des prés
- Salicaire commune

Mélange de fleurs des champs à semer
- Bleuet des champs
- Coquelicot
- Marguerite dorée
- Matricaire camomille
- Nielle des blés

La haie patrimoine de l'Orne

Quelques essences de la haie champêtre

Charme

Chêne pédonculé

Cornouiller male

Cornouiller sanguin

Cytise

Erable champêtre

Frêne commun

Fusain d'Europe

Hêtre

Sources : CAUE de l'Orne, Conseil Général de l'Orne, «La Haie, patrimoine de l'Orne», 2007

Aupébine monogyne

Bouleau pubescent

Buis

Houx

Merisier

Néflier

Nerprun

Noisetier

Orme champêtre

Saule blanc

Sureau noir

Tilleul petites feuilles

Ce document est diffusé à l'occasion de l'exposition «Créateur de paysages» proposée par le CAUE et le Conseil général de l'Orne du 8 avril au 23 juin 2013, à l'hôtel du Département. Il est réalisé par le CAUE avec le soutien financier de la Direction régionale des affiares culturelles de Basse-Normandie.

Sources bibliographiques :

- BRABANT, Juliette, *Remèdes traditionnels par les plantes en Basse-Normandie*, éd. Ouest-France, 2002.
- CAUE de la Vendée «Guide méthodologique de la gestion différenciée», 2007.
- CAUE de l'Orne, Conseil Général de l'Orne, «La Haie, patrimoine de l'Orne», 2007)
- *Création d'un jardin thématique à Bonvouloir* [pré-étude], Alençon : CAUE de l'Orne, PNR Normandie-Maine, 2012.
- DEBOAISNE, Diane, «L'identité végétale des communes», in *Angles de vues* (CAUE du Puy-de-Dôme), n°22, février 2012.
- FEDERATION NATIONALE DES CAUE, CAUE de MAINE-ET-LOIRE, *Aménager avec le végétal: pour des espaces verts durables*, Paris : Certu, 2011.
- *La gestion différenciée* [exposition], Lille: Nord Nature Chico Mendes, [sans date].
- PEETERS, Alain, «Prés fleuris et autres mélanges de fleurs sauvages», Paris : éd. Ulmer, 2010
- VILLENAZE-CHASSET, Johanna, *La biodiversité au jardin : conseils pratiques d'entretien*, La Roche-sur-Yon : CAUE de Vendée, 2008.
- VIVIER, Michel, *Jardins ruraux en Basse-Normandie*, Caen: CRéCET de Basse-Normandie, 1998.

Les listes des végétaux pages 10 et 11 proviennent des sites internet suivants :

- www.jardins.nantes.fr
- www.caue44.com/IMG/pdf/jardinerdurablement.pdf
- www.jardindesauveterre.com

Crédits photographiques : CAUE de l'Orne, Laurent Nevoux (pages 12 et 13), Conseil Général de l'Orne (page 2)

2013

Créé par la loi sur l'architecture de 1977 pour promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Orne est un organisme d'information, de conseil, de formation, de rencontres et d'initiatives pour tous publics. Il assure des missions de service public vers les particuliers et les collectivités.

Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Orne
54 rue Saint-Blaise, 61000 Alençon
02 33 26 14 14
www.caue61.fr